

# Accompagnement de l'association *Aux Sources de Saône et Meuse* pour la prise en compte des ODD dans des projets de développement local

## Retour d'expérience



### LE CONTEXTE

### LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

### LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

### POUR ALLER PLUS LOIN



Avec le soutien financier de :



## Les Objectifs de Développement durable

En 2015, les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030. C'est un programme de développement qui porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Les 17 Objectifs de développement durable et leurs 169 sous-objectifs forment le cœur de l'Agenda 2030. Ils couvrent tous les enjeux du développement durable : climat, biodiversité, énergie, eau, lutte contre la pauvreté, égalité des genres, prospérité économique, paix, éducation, ...

Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda 2030. En France, c'est le Ministère de la Transition écologique qui pilote la mise en œuvre des ODD.

Les ODD peuvent s'appliquer à des projets. En effet, il est possible de les utiliser comme une « grille de lecture » qui indique si les projets « contribuent aux ODD » ou les « dégradent ». Une fois ce travail effectué, il s'agit de réfléchir aux différents moyens d'améliorer les projets afin qu'ils contribuent au plus d'ODD possible et en dégradent le moins possible.

Ce travail peut être réalisé également par une organisation (entreprise, collectivité, association, ...) pour interroger son propre fonctionnement au regard de l'agenda 2030.



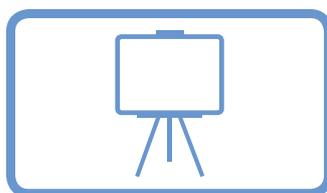
## La proposition de la DREAL Grand Est

La DREAL Grand Est a constaté que, malgré la plus-value que peuvent apporter les ODD aux projets, ils sont peu utilisés et ont fait l'objet de peu d'expérimentations dans la région Grand Est. C'est pourquoi la DREAL Grand Est souhaite aider des acteurs locaux à expérimenter l'intégration des ODD dans des projets de développement local. Les objectifs sont clairs : montrer que c'est possible et donner envie aux territoires de mettre en œuvre les ODD.

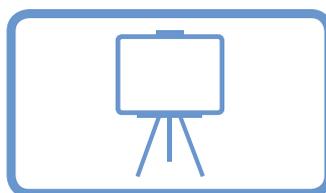
Concrètement, la DREAL Grand Est a souhaité démarrer en 2019 l'accompagnement de deux territoires. Elle a missionné Citoyens & Territoires Grand Est pour réaliser ces accompagnements. Les DDT sont étroitement associées à cette initiative et la DREAL Grand Est souhaite que les expérimentations soient valorisées auprès d'acteurs extérieurs aux territoires (représentants d'autres collectivités, experts, ...) afin de favoriser une dynamique d'essaimage.

L'association Aux sources de Saône et Meuse (ASSM) est l'un des deux territoires qui ont bénéficié de cet accompagnement.

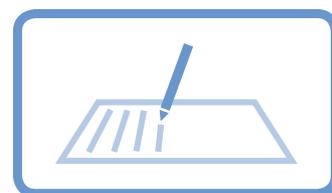
Des représentants de la DREAL Grand Est ont été invités par l'ASSM à venir proposer ce projet d'accompagnement lors du Conseil d'Administration du 3 décembre 2019. Après délibération, les membres du CA ont apporté leur accord, formalisé par une convention signée le 19 décembre 2019 entre l'ASSM et Citoyens & Territoires Grand Est.



La présentation de la  
DREAL Grand Est au CA du  
3 décembre 2019 ici



La présentation de  
Citoyens & Territoires  
Grand Est au CA du 3  
décembre 2019 ici



La convention signée  
entre l'ASSM et Citoyens &  
Territoire ici

## L'association Aux Sources de Saône et Meuse et les projets choisis pour l'accompagnement

L'association Aux Sources de Saône et Meuse regroupe 5 intercommunalités, à cheval sur les régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté et sur les départements de Haute-Marne, Haute-Saône et Vosges. Elle réunit 146 communes et un peu moins de 37 000 habitants.

Elle a été créée il y a une dizaine d'années dans le cadre de la préfiguration d'un Parc Naturel Régional. Ce projet n'ayant pas abouti, l'association s'est donné comme objectif la valorisation des patrimoines paysagers et bâtis, ainsi que la redynamisation du territoire qui bénéficie d'un environnement très préservé mais souffre de la perte de commerces et de services due à une baisse de population.

Parmi les actions projetées, l'association pilotera la réalisation d'une quinzaine de kiosques paysagers. Ces structures d'accueil légères seront installées sur différents sites pour valoriser des paysages ou des savoir-faire : forêt, verger conservatoire, arboretum, vannerie, travail du verre, ... Certains kiosques seront aménagés dans des bâtiments existants. Les sites pourvus de kiosques pourraient être mis en réseau grâce au développement d'une communication globale et d'un programme d'animations, avec la possibilité de mutualiser du matériel. L'association souhaite garantir une cohérence d'ensemble, qui se traduira dans les critères de sélection des sites, le choix des matériaux et des techniques de construction / réhabilitation.

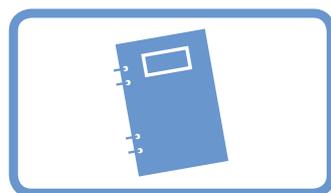
La réalisation des kiosques pourrait débuter en 2021.

Le premier kiosque sera installé au Verger conservatoire d'Isches (88). Ce verger appartient à un réseau de 4 vergers conservatoires départementaux, qui ont pour objectif de préserver les fruitiers spécifiques de chaque secteur du département et de sensibiliser les habitants à ce patrimoine fruitier local. Il est géré par l'Association du Verger conservatoire des Marches de Lorraine. L'association souhaite développer le volet animation du site, en améliorant les conditions d'accueil des visiteurs et ses supports pédagogiques. Le kiosque paysager, du type abri en bois, permettra essentiellement de mettre à l'abri les visiteurs en cas de pluie, d'accueillir des panneaux pédagogiques et d'autres supports d'animation.

L'ASSM a choisi de travailler sur ce projet de premier kiosque paysager à Isches dans le cadre de l'accompagnement proposé par la DREAL Grand Est et animé par Citoyens & Territoires Grand Est.

L'ASSM s'est positionnée également sur un deuxième projet : une étude sur la mise aux normes et la valorisation des étangs privés de son territoire. Mais l'étude ne s'est pas déroulée selon le calendrier prévu et l'accompagnement sur les ODD n'a concerné finalement que le projet de kiosque.

Pour découvrir l'ASSM, voir :



Le carnet de visite du territoire ici



Les actions prévues par l'association ici

### Les participants

Un comité de pilotage a été constitué, avec des représentants de l'ASSM, de l'Association du verger conservatoire des Marches de Lorraine, de la DDT, de la commune de Darney et de Citoyens & Territoires Grand Est.

Des représentants d'autres structures ont participé à différentes étapes de la démarche d'accompagnement : mairie d'Isches, Communauté de Communes Vosges Côté Sud Ouest (CCVCSO), Collège de Lamarche, Inspection académique, DREAL Grand Est.

Il était prévu initialement d'organiser un temps de concertation avec les habitants d'Isches et des communes environnantes. Ce temps n'a pas pu avoir lieu pour des raisons pratiques, le calendrier ayant été bousculé par les contraintes liées à l'épidémie de Covid 19.

**Retrouvez ici la liste des personnes ayant participé à la démarche.**

1er Comité de pilotage – 6 mars 2020

- Présentation de la démarche d'accompagnement proposée à l'association
- Atelier d'appropriation des ODD

[Voir ici le diaporama présenté](#)

[Voir ici la proposition de démarche d'accompagnement et ici le planning](#)

[Voir ici l'atelier d'appropriation des ODD](#)

[Voir ici le compte-rendu du Comité de pilotage](#)

Groupes de travail – 18 juin et 22 juin 2020

- Analyse du projet de réalisation du kiosque au regard de 11 ODD :



- Premières préconisations pour intégrer les ODD dans le projet
- Proposition d'organiser une fête au verger fin septembre pour associer les habitants à la réflexion

[Voir ici le déroulé de l'atelier organisé pour analyser le projet au regard des 11 ODD](#)

[Voir ici les fiches-mission et ici un exemple de grille à remplir](#)

[Voir ici la synthèse de l'analyse du projet au regard des 11 ODD](#)

[Voir ici le compte-rendu du Groupe de travail du 22 juin](#)

### Groupe de travail restreint – 13 octobre 2020

Suite à l'annulation de la fête au verger pour des raisons de difficultés d'organisation, le groupe de travail restreint décide de porter la réflexion à l'échelle de la CCVCSO et de la centrer sur l'autonomie alimentaire et la lutte contre le gaspillage.

- Proposition de deux actions visant à concrétiser les réflexions engagées et à associer les habitants :
  - Expérimentation d'une zone de troc de fruits dans l'une des communes de la CCVCSO
  - Cueillettes volontaires : mise en relation de propriétaires d'arbres fruitiers « dépassés par leur production » et de personnes ne possédant pas d'arbres fruitiers pour organiser des cueillettes afin de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en favorisant les liens sociaux.

[Voir ici la fiche-action  
Cueillettes volontaires](#)

[Voir ici fiche-action  
Troc de fruit](#)

### 2ème Comité de pilotage - 9 novembre 2020

- Proposition des deux actions au comité de pilotage, qui retient la deuxième : les cueillettes volontaires.
- Construction d'un questionnaire pour recenser les propriétaires d'arbres fruitiers et les cueilleurs volontaires sur le territoire de la CCVCSO

### Groupe de travail restreint – 17 décembre 2020

- Validation du questionnaire
- Élaboration d'une feuille de route pour le projet des cueillettes volontaires

[Voir ici le questionnaire](#)

[Voir ici la feuille de route](#)

### 3ème Comité de pilotage élargi à toutes les personnes ayant participé à la démarche

- Restitution de l'ensemble de la démarche et présentation des résultats.

### L'analyse du projet au regard des 11 ODD choisis a permis :

- De réfléchir de manière approfondie à des aspects déjà abordés lors de la conception du projet, essentiellement liés à la qualité environnementale du projet (gestion de l'eau et de l'énergie, préservation de la biodiversité, utilisation de matériaux locaux, ...),
- De réfléchir à des enjeux qui n'auraient pas forcément été abordés spontanément sans cette approche : faim zéro, égalité entre les sexes, bonne santé et bien-être, travail décent et croissance économique, partenariats, éducation de qualité, mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, ...
- De mettre en perspective le projet de kiosque avec le fonctionnement du verger et aussi avec le projet de territoire de la CCVCSO.

### La démarche d'accompagnement a produit :

- Des préconisations applicables au kiosque d'Iches mais aussi aux suivants qui seront installés à d'autres endroits du territoire de l'association, concernant essentiellement les aspects environnementaux. Des points de vigilance ont aussi été soulevés, afin de limiter la dégradation de certains ODD (par exemple, végétaliser le parking pour préserver le sol et ne pas dégrader la biodiversité). Ces recommandations pourraient être le point de départ d'une charte de qualité qui s'appliquerait à la réalisation de tous les kiosques.
- Le projet de cueillettes volontaires et de valorisation des fruits : c'est l'analyse du projet de kiosque au regard des ODD Faim zéro, Bonne santé et bien-être, Partenariats qui a semé la graine de ce projet, qui prend tout son sens à l'échelle de la communauté de communes. Le verger conservatoire est l'un des acteurs clés de ce projet.

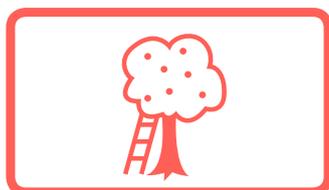
### Les limites et contraintes de la démarche d'accompagnement :

- Les ODD restent une approche assez abstraite et éloignée du terrain. Les sous-objectifs sont nombreux et ne concernent pas tous les projets locaux. Les documents officiels sont denses et nécessitent d'être simplifiés et adaptés au contexte local. Il est nécessaire de prévoir un temps d'appropriation des ODD par les acteurs locaux, ce que nous avons fait lors du premier comité de pilotage, sur un temps court (une séance d'une heure) et sous une forme ludique.
- Il est difficile de prendre en compte les 17 ODD et les 169 sous-objectifs, cela nécessiterait des heures de travail d'analyse des projets. En revanche, on peut choisir certaines ODD et certains sous-objectifs en fonction de la nature des projets et du temps disponible pour l'accompagnement, mais cela va orienter les productions des groupes de travail. Nous pensons qu'il faut veiller à choisir à la fois des ODD faciles à intégrer dans l'analyse du projet et des ODD plus difficiles à prendre en compte, mais qui vont obliger les acteurs locaux à avoir une réflexion transversale, sous des angles nouveaux. Pour le kiosque d'Iches, les ODD faciles à prendre en compte que nous avons choisis sont par exemple Vie terrestre, Consommation et production responsables, tandis que les ODD plus difficiles à prendre en compte sont Faim zéro, Bonne santé et bien-être ou encore Egalité des sexes.
- L'analyse des projets au regard des ODD nécessite de créer des outils d'animation spécifiques, adaptés à la taille du groupe et au temps disponible.
- Il apparaît bénéfique d'impliquer le plus d'acteurs locaux possibles dans la démarche pour croiser les regards, et de veiller à une bonne représentation des élus dans les groupes de travail, afin que les préconisations des groupes puissent être prises en compte par la suite dans la réalisation des projets.



• Découvrez quelques ressources pour aller plus loin :

- - les ODD en détail, [ici](#)
- - les fiches ODD présentant les cibles de manière simplifiée, conçues par la DREAL Bretagne, [ici](#)
- - la Méth'ODD, une initiative de la DREAL Bretagne qui vise à faciliter l'appropriation et l'intégration des ODD dans les projets de territoire, notamment dans la continuité des agendas 21 mis en place ces dernières années. [Cliquez ici !](#)
- - La Boîte à outils ODD, qui s'adresse à toute structure ou individu qui souhaite sensibiliser à l'Agenda 2030 et intégrer les ODD dans une Action (projet, politique...), [ici](#)
- - des outils de sensibilisation clé en main pour les enfants et les adultes, conçus initialement pour les bibliothèques mais utilisables dans d'autres cadres, [ici](#).



Voir ici les cueillettes  
solidaires de l'association  
Aux arbres citoyens



**Ce document a été réalisé par  
Citoyens & Territoires Grand Est**

**Textes : Fabienne Anquetil**

**Photos : Aux Sources de Saône et Meuse**

**Réalisation : Marion Guericolas**

**Citoyens & Territoires Grand Est**

**7 rue Alexandre III**

**F-54170 Colombey-les-Belles**

**Tél : +33 (0)3 83 52 80 62**

**Courriel : [accueil@citoyensterritoires.fr](mailto:accueil@citoyensterritoires.fr)**

**Site internet : [www.citoyensterritoires.fr](http://www.citoyensterritoires.fr)**

**Facebook et LinkedIn : Citoyens & Territoires - Grand Est**